



Conseil d'établissement
 Séance ordinaire du 4 avril 2022
TEAMS
 18h30 à 20h30
Procès-verbal

Sont présents		
Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Madame Catherine Ian	Représentante des parents
3	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents
4	Monsieur Jean-Baptiste Lattouf	Représentant des parents
5	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
6	Madame Véronique Bleau	Représentante des parents
1	Madame Ann Légaré	Technicienne du service de garde
2	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
3	Madame Myriam Vincent	Enseignante
4	Madame Johanne Trudel	Enseignante
5	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
Seront également présents à la table du conseil :		
	Madame Magalie Michaud	Directrice de l'école
	Madame Nada Haouili	Directrice adjointe de l'école
Sont absents		
1		
2		
3		

45	La convocation, le quorum et les présences :
	Madame Ramy, présidente du CÉ, ouvre la séance à 18h31 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.
46	Questions du public :
	Pas de question.

47	L'adoption de l'ordre du jour :	
015-CÉ 21/22 – 47	CONSIDÉRANT	que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT	que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Lattouf et appuyée par Mme Boileau, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	<p>L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 4 avril 2022.</p> <p>En reportant le point f) Suivi au projet éducatif et le point j) Budget de fin d'année.</p> <p>En rajoutant le point Appartenance à Beau-Séjour et le point 52 j) Dîner BBQ au SDG.</p>

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	45	<ul style="list-style-type: none"> a) Adoption de l'ouverture de la séance par la présidente b) Présences – vérifications et quorum 	Adoption Constat
10 min.	46	Question(s) du public	Information(s)
5 min.	47	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
5 min.	48	Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2022	Adoption
10 min.	49	Suivi(s) au procès-verbal <ul style="list-style-type: none"> • 	Information(s)
5 min.	50	Correspondance	Information(s)
15 min.	51	Les rapports et la reddition de comptes : <ul style="list-style-type: none"> a) Rapport du président; b) Rapport de la direction; c) Rapport du service de garde; 	Information(s)
60 min.	52	Travaux du conseil : <ul style="list-style-type: none"> a) Covid-19 – portrait de situation; b) Suivi – sécurité routière; c) Principe d'encadrement des coûts; d) Horaire de l'élève 2022-2023; 	Information Établit Approuve Approuve

		e) Calendrier 2022-2023; f) Suivi projet éducatif; g) Orthographothon; h) Activités éducatives i) Critères de sélection d'une direction d'école; j) Budget activité fin d'année; k) Budget organisme Réseau Enfants-Retour; l) Projet de jardinage OPP;	Approuve Approuve Approuve Approuve Approuve Approuve Approuve
5 min.	53	Affaires nouvelles : a)	Information
5 min.	54	Levée de la séance	Adoption
15 min.	55	Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	Information

48	Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2022 :	
015-CÉ 21/22 - 48	PRÉAMBULE	Madame Dalia Ramy, représentante des parents, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2021, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Trudel il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2022;

49	Suivi(s) au procès-verbal :

50	Correspondance :
	Pas de correspondance

51	Les rapports et les redditions de comptes :
-----------	--

De la présidente :

51-a)	<p>Mme Ramy :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Amélioration de la sécurité autour des deux écoles. Ouverture de la part de la ville pour les travaux. Poursuite des démarches à suivre.
-------	--

Rapport de la directrice : Madame Michaud

51-b)	
	<p>Qualité de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CSS avait fait des vérifications par des firmes externes et récemment les robinets et fontaines d'eau ont été revérifiés et les étiquettes ont été validées à savoir si l'eau est potable ou non. • Des remplisseurs de bouteilles ont été installés où il y avait des fontaines d'eau au premier étage. • Un distributeur est installé au 2^e étage (Nord et Sud) vu qu'il n'y a pas de point d'eau.
	<p>Travaux à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les travaux ont été annulés étant donné la hausse des coûts. Reporté à l'an prochain.
	<p>Sécurité des élèves- gestion de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion de sécurité et d'interventions avec tous les intervenants du service de garde et des dîneurs. • Formation Tueur actif avec le SDG et SDD. • Stratégies de gestion de groupe selon la recherche et le guide d'enseignement efficace créé par le Centre de services. • Formations SCP au Sud, interventions et conséquences logiques.
	<p>Plans d'intervention</p> <p>Nous avons presque terminé notre processus des plans d'interventions. Nous sommes en train de faire les rencontres avec les parents. Les rencontres vont bon train.</p>
	<p>Beauséjournal</p> <p>2^e édition est parue hier. Sera en vente tout au long de la semaine.</p>
	<p>Site Web de Beau-Séjour</p> <p>Mme Haouili entreprend des démarches avec le concepteur du CSSMB. Les différentes publications seront maintenant disponibles dans la section « Beau-Séjour en action ». Vous devez vous inscrire afin de recevoir une notification à chaque fois qu'un nouvel article est déposé sur le site. Également, il y aura bientôt migration de tous les site web des écoles vers une plateforme plus conviviale et plus facile à utiliser par les novices.</p>
	<p>Diplômes mi-année</p> <p>Distribution des diplômes de mi-année autant au Nord et Sud. Étoiles du mois de la part du SDG.</p>
	<p>Célébration-école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nord- Célébration des efforts : Capitaine Sirop va venir au nord la semaine prochaine. • Sud : Célébration-école dans le cadre du programme SCP. Jeudi 14 avril : journée sportive et Capitaine Sirop sera le mardi 19 avril.

	<p>Levée de fonds Coût des sorties de ski</p>	<p>Entre 140 à 150 commandes à chaque fois. Beau succès. Nous allons être en mesure de réduire le coût d'environ 45\$ par personne. De plus, nous avons aidé 9 familles, par des montants entre 100\$ et 150\$. Nous avons reçu 250\$ de dons.</p>
	<p>Sorties de ski</p>	<p>Très belles expériences! Taux de participation de 91%. À renouveler, possibilité d'inclure les 4^e années afin d'avoir une sortie de l'édifice au complet et avoir tous les intervenants et PNE. De beaux courriels de la part des parents. Intervenants et enfants satisfaits, belle température.</p>
	<p>Analyse des résultats de la première étape</p>	<p>Toutes nos équipes se sont penchées sur l'analyse des résultats de la première étape, nous avons analysé nos pratiques gagnantes et celles que nous devons revoir. Nous avons aussi discuté de ce que nous ferons pour les élèves qui n'ont pas appris et ceux qui ont appris. Super collaboration de toute l'équipe.</p>
	<p>Procédures des ressources humaines</p>	<p>Tout le processus est devancé d'environ un mois. Nous avons déjà procédé au réengagement de notre personnel pour le service de garde et service des dîneurs (habituellement en juin). Réengagement selon les chiffres du moment.</p>
	<p>Anglais intensif</p>	<p>Présentation aux futurs parents et élèves par Teams du programme d'anglais intensif.</p>
	<p>Inscriptions par Mozaïk</p>	<p>Statu quo pour l'an prochain : 3 classes par niveau, 4 en 6e année dont 2 en anglais intensif et 6 classes adaptées</p>

Rapport du Service de garde :

<p>51-c)</p>	<p>Pour 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 450 inscriptions pour l'école • 140 inscriptions pour le SDG
--------------	---

52	Les travaux du conseil d'établissement :	
52-a)	Covid 19- Portrait de la situation	
	<p>Covid-19 – portrait de la situation; Petite hausse des cas au niveau du personnel et des élèves à l'arrivée de la 6^e vague.</p> <p>Ça se passe bien à date. On poursuit les mesures sanitaires bien que les enfants ont le droit d'enlever le masque depuis le 7 mars dernier.</p>	
52-b)	Suivi – sécurité routière	
	<p>La lettre de la part de la direction sera envoyée prochainement suite à des consultations avec les policiers. Une demande pour un plan de déplacement a été demandée également auprès des policiers du quartier 7 pour les piétons et les élèves.</p> <p>Mme Ramy va continuer ses démarches auprès de la ville et aimerait écrire à la ville au nom des membres du CÉ. Les membres sont d'accord.</p>	
52-c)	Principe d'encadrement des coûts	
015-CÉ 21/22– 52-c)	PRÉAMBULE	Mme Michaud propose d'augmenter les coûts de 20% cette année qui sont de 106 \$ pour tous les groupes et 120 \$ pour les groupes d'anglais intensif pour le matériel périssable.
	CONSIDÉRANT	Qu'il n'y a pas de niveaux qui atteignent présentement le maximum.
	CONSIDÉRANT	Ce prix s'applique aux achats du matériel didactique et non pas aux fournitures scolaires.
	CONSIDÉRANT	Le prix de 106\$ et 120\$ est inchangé depuis au moins 5 ans.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Gauthier et appuyée par Mme Légaré il est résolu;
	D'APPROUVER	L'augmentation des frais chargés aux parents de 20% pour le matériel périssable pour l'année 2022-2023.
52-d)	Horaire de l'élève – 2022-2023	
015-CÉ 21/22 – 52- d)	PRÉAMBULE	Madame Michaud présente l'horaire de l'élève pour l'année scolaire 2022-2023.
	CONSIDÉRANT	Qu'il n'y a pas de changement avec cette année, statu quo.
	CONSIDÉRANT	Que l'horaire avec deux récréations en avant-midi et deux récréations en après-midi aident à avoir une surveillance active et bienveillante.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Trudel, il est résolu;

	D'APPROUVER	L'horaire de l'élève pour l'année scolaire 2022-2023.
52-e)	Calendrier 2022-2023	
015-CÉ 21/22 – 52-d)	PRÉAMBULE	Madame Michaud présente les deux scénarios du calendrier 2022-2023. Le 1 ^{er} scénario tient compte de deux étapes. Le 2 ^e scénario tient compte de trois étapes.
	CONSIDÉRANT	Que les dates de la semaine de relâche risquent de changer afin d'avoir une unanimité au niveau de l'île de Montréal.
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Pigeon et appuyée par Mme Trudel, il est résolu à l'unanimité
	APPROUVER	les deux scénarios du calendrier 2022-2023.
52-g)	Orthographe-O-thon	
015-CÉ 21/22 – 52-g)	PRÉAMBULE	Madame Michaud présente la levée de fonds Orthographe-O-thon
	CONSIDÉRANT	Les enseignants fourniront une liste de mots à étudier ; La dictée sera donnée par la direction ;
	CONSIDÉRANT	Les fonds ramassés seraient pour du matériel didactique, fête de fin d'année, livres, projets classe, etc.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Pigeon et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu;
	D'APPROUVER	La tenue de l'orthographe-O-thon pour l'année scolaire 2021-2022.
52-h)	Activités éducatives	
015-CÉ 21/22 – 52-h)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente les nouvelles activités intégrées que les enseignants du préscolaire à la 6 ^e année prévoient faire pour la présente année scolaire;
	CONSIDÉRANT	Ces activités sont celles remises en date du 4 avril 2022. D'autres activités seront présentées aux prochains CÉ ; Certaines activités ont dû être reportées à cause des mesures sanitaires ;

	<p>CONSIDÉRANT Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (LIP art. 87);</p> <p>EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Gauthier, il est résolu;</p> <p>D'APPROUVER Les activités éducatives présentées en date du 4 avril pour l'année 21-22.</p>
52-i)	Critères de sélection d'une direction d'école
	<p>PRÉAMBULE Madame Michaud et Mme Ramy présentent les critères de sélection d'une direction d'école établie par le CSSMB;</p> <p>CONSIDÉRANT Que ces critères sont établis en cohérence avec le référentiel de gestion efficace d'une direction d'établissement du CSSMB;</p> <p>EN CONSÉQUENCE Que le document n'a pas été reçu par les membres du CÉ;</p> <p>DE REPORTER au prochain CÉ l'approbation des critères de sélection d'une direction d'école et d'envoyer, d'ici le prochain CÉ, les commentaires à Mme Ramy.</p>
52-k)	Budget organisme Réseau Enfants-Retour
015-CÉ 21/22 – 52-k)	<p>PRÉAMBULE Madame Haouili décrit l'activité AIMER de l'organisme Réseau Enfants-Retour offerte aux élèves de 4^e année.</p> <p>CONSIDÉRANT AIMER (Affirmation – Image de soi – Mettre ses limites – Égalité – Relations saines) vise à prévenir l'exploitation sexuelle et s'adresse aux jeunes âgés de 10 à 13 ans. Les ateliers traitent de l'affirmation de soi, l'indépendance, l'établissement de limites, les stéréotypes ainsi que l'importance de bâtir des relations saines et égalitaires avec autrui;</p> <p>CONSIDÉRANT Le Réseau Enfants-Retour est une organisation sans but lucratif; Les ateliers auront lieu qu'il y ait don ou non;</p> <p>EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Subaihi et appuyée par Mme Légaré, il est résolu à l'unanimité ;</p> <p>APPROUVER Le montant de 100\$ pour l'organisme Enfants-Retour.</p>

52-i)	Projet de jardinage OPP	
015-CÉ 21/22 – 52-i	PRÉAMBULE	Mme Ramy explique le but du projet de Mme lan : rafraîchir les plates-bandes de l'école en partenariat avec les parents et les élèves de l'école.
	CONSIDÉRANT	Madame lan décrit le projet de jardinage comme un projet d'embellissement tout autour de l'école. Il y a déjà quelques plates-bandes existantes au Nord; Mme lan pourrait fournir des semences de plusieurs fleurs afin d'attirer des papillons monarques;
	CONSIDÉRANT	Que les plates-bandes ont besoin de défrichage;
	CONSIDÉRANT	Mme Michaud accepte de payer un voyage de terre jusqu'à concurrence de 500\$; et propose de créer un comité de travail;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Gauthier et appuyée par Mme Légaré, il est résolu à l'unanimité
		Que Mme Michaud va envoyer le nom des membres de l'OPP et par la suite il faudra faire un appel à tous, et se rencontrer afin d'organiser le tout.
52-j)	Dîner BBQ au SDG	
015-CÉ 21/22 – 52-j	PRÉAMBULE	Mme Légaré aimerait que le 11 mai, dernière journée pédagogique qui en plus tombe dans la semaine du SDG, organiser une journée festive et engager un traiteur pour offrir un dîner BBQ.
	CONSIDÉRANT	Le tout sera gratuit pour les enfants et parents inscrits à la journée pédagogique du 11 mai.
	CONSIDÉRANT	Qu'il y a suffisamment d'argent ramassé par la levée de fond des ventes de sous-marins;
	CONSIDÉRANT	Que nous ne savons pas encore le coût de cette activité;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Légaré et appuyée par Mme Pigeon, il est résolu à l'unanimité ;
	APPROUVER	L'idée d'organiser un repas BBQ gratuit et d'approuver le montant ultérieurement par courriel. 5 avril : reçu l'approbation par courriel à l'unanimité pour un montant de 1000\$ pour l'activité du SDG.

53	Affaires nouvelles :	
53 - a)	<p>Appartenance à l'école Beau-Séjour : Mme Ramy souhaite promouvoir les valeurs de l'école et que le tout soit publicisé, donc d'avoir une appartenance à l'école Beau-Séjour. Elle suggère de commencer par l'achat d'un T-shirt à tous les élèves de l'école.</p> <p>Mme Boileau demande si c'est possible d'avoir un uniforme/T-shirt obligatoire en éducation physique et d'avoir une couleur par niveau.</p> <p>Mme Ian propose que l'OPP se penche sur un design et de faire une levée de fonds.</p> <p>Mme Michaud mentionne la possibilité de payer un T-shirt, avec le budget des levées de fond, à chaque élève avec le logo de Beau-Séjour et de suggérer fortement de le porter pendant les cours d'éducation physique.</p>	
54	Levée de la séance :	
015-CÉ 21/22 - 54	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Trudel il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20h34.

44 -	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
	<p>Mme Ramy rapporte qu'un parent de l'école Jonathan a fait une demande afin d'avoir des travaux d'urgence sur les tuyauteries de l'école et au niveau des écoles du CSSMB qui en ont besoin et ainsi ne plus être dépendant des bouteilles d'eau.</p> <p>Elle précise que nous (membres du CÉ) pouvons rajouter notre nom dans cette demande.</p> <p>Mme Ramy exprime son point de vue en tant qu'ingénieur comme quoi ce projet est impensable vu le temps et les coûts de construction.</p> <p>Mme Michaud mentionne que Beau-Séjour n'est pas touché par les travaux de tuyauterie. Nous avons plusieurs points d'eau potable.</p> <p>Mme Ramy demande aux membres-parents du CÉ de lui écrire dans les prochains jours s'ils sont en accord avec le rajout du nom de Beau-Séjour, si personne ne lui écrit, elle ne le fera pas.</p>	